L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1878. | 52me Année

DUFOUR & LEMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 5 NOVEMBRE 1878.

CANDIDATURES DU PARTI Démocrate - Conservateur.

POUR TRÉSORIER D'ÉTAT,
E. A. BURKE, D'ORLÉANS.

POUR LE 46ème CONGRÈS.

PREMIER DISTRICT.
R. L. GIBSON, D'ORLEANS.

DEUXIÈME DISTRICT.
E. J. ELLIS, D'ORLÉANS.

TROISIÈME DISTRICT.
J. H. ACKLEN, DE STE-MARIE.

QUATRIÈME DISTRICT.
J. B. ELAM, DE DE SOTO.

CINQUIÈME DISTRICT—LONG TERME.
J. F. KING, DE CONCORDIA.

TERME NON ACHEVÉ (45ème CONGRÈS.)
J. S. YOUNG, DE CLAIBORNE.

SIXIÈME DISTRICT.
E. W. ROBERTSON, D'EST BATON-ROUGE.

AUX ÉLECTEURS.

Nos lecteurs connaissent les raisons qui ne nous ont pas permis d'endosser toutes les candidatures de la convention démocratique de paroisse. Ces raisons sont celles qui ont inspiré les premiers commentaires de tous nos confrères de la presse quotidienne sans exception. Quelque regret que nous ayons de la division qui s'est produite dans les rangs des démocrates-conservateurs, nous ne saurions revenir sur nos appréciations.

La dernière recommandation que nous ferons aux électeurs est de ne pas se préoccuper des clameurs inspirées par l'esprit de coterie et de voter librement, consciencieusement pour les candidats qui leur paraissent offrir le plus de garanties au point de vue de l'intérêt général.

En ce qui concerne les élections locales de la Nlle Orléans, s'il y a un principe en jeu, c'est celui même du droit du corps électoral à élire des candidats qui lui conviennent et non des candidats qui lui sont imposés par une coalition de quelques aspirants aux emplois.

En présence de la multiplicité des candidatures, nous n'espérons pas voir le scrutin donner des résultats complètement satisfaisants. Si la liste régulière démocratique est élue toute entière, comme on le prétend, elle ne nous satisfera pas. Si les résultats sont mixtes, on aura gagné au moins l'avantage d'avoir rompu avec un joug qui tendait à devenir de plus en plus intolérable.

Dans l'état actuel des choses, chaque citoyen doit voter suivant sa conscience et ses lumières, car il importe que le scrutin soit l'expression des sentiments de la communauté, ou qu'au moins la partie la plus saine et la plus éclairée du corps électoral y affirme hautement son indépendance en faisant connaitre sa manière de voir.

Tout électeur qui aura voté comme nous le conseillons, aura la satisfaction d'avoir fait son devoir en exerçant un droit incontestable. Si la majorité agit de cette façon, les résultats ne sauraient être mauvais et il sortira de cette épreuve une leçon profitable pour l'avenir.

Le vote sur les Amendements.

Convaincu par le sentiment presqu'unanime des paroisses aussi bien que par la recommandation de la convention de Baton-Rouge, que la prochaine législature appellerait une convention d'Etat pour faire une nouvelle constitution, nous avons cessé de parler des amendements constitutionnels.

Nos lecteurs savent que nous avons approuvé et soutenu plusieurs des principaux amendements et nous ne demanderions pas mieux que de voir ces amendements votés par le peuple, ne fût-ce qu'à titre d'expression du sentiment populaire.

Mais il est d'autres amendements qui, selon nous, doivent être rejetés, notamment les amendements qui ont trait à la réorganisation judiciaire, au transport de la capitale à Baton-Rouge, etc.

Or, il sera difficile à la masse des votants de faire sur les bulletins imprimés les corrections nécessaires et nous croyons devoir conseiller à ceux qui ne seront pas à même de distinguer entre les bons et les mauvais amendements, de voter contre tous les amendements plutôt que de s'exposer à appuyer les mauvais.

Dans les conditions où nous sommes placés, nous croyons qu'une convention est indispensable pour arriver à une réforme sérieuse. C'est même pour nous le seul espoir qu'il y ait d'obtenir pour la ville de la Nouvelle-Orléans l'assistance législative sans laquelle elle ne sortira jamais de ses embarras.

LES ÉLECTIONS DU 5 NOVEMBRE.

Voici la liste des Etats où doivent avoir lieu aujourd'hui des élections locales et congressionnelles :

Alabama, Arkansas, Connecticut, Delaware, Floride, Georgie, Illinois, Kansas, Kentucky, Louisiane, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississippi, Missouri, Nebraska, Nevada, New Hampshire, New Jersey, New York, Caroline du Nord, Pennsylvanie, Rhode Island, Caroline du Sud, Tennessee, Texas, Vermont, Virginie, Wisconsin.

Le nombre des représentants à élire est de 237.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis du major Wm. E. Fitzgerald, qui est candidat sur la liste démocratique conservatrice aux élections de la Chambre des Représentants pour le 9me ward. C'est un homme d'affaires qui a représenté deux grandes compagnies d'assurance pendant nombre d'années avec une habileté marquée ; c'est un natif de cette ville, parle et écrit le français, a des connaissances nombreuses parmi toutes les classes de notre population. Sa carrière comme citoyen est une garantie suffisante que s'il est élu il donnera satisfaction à ses constituants.

Couvent des Ursulines.—On verra aux annonces que la réouverture des classes au Couvent des Ursulines, situé dans la partie inférieure du 3e district, est fixée à jeudi, 7 du courant. La réouverture des classes aura lieu le même jour à l'Externat des Ursulines, coin Remparts et Esplanade.

Collége de l'Immaculée Conception.—La rentrée des classes à ce magnifique collége aura lieu jeudi, 14 novembre. Nous appelons l'attention des familles sur cette annonce.

Coke pour grilles, [illegible] vendu par Hy J. Montagnet, [illegible]

Le Louisianais.—Ce journal vient d'entrer dans sa quinzième année. Nous adressons, à cette occasion, à notre confrère J. Gentil, nos compliments et nos souhaits bien sincères. Puisse-t-il, pendant de longues années encore, continuer son œuvre de journaliste sincère et de penseur qui a [illegible] la justice !

Notre feuilleton.—Nous commençons aujourd'hui la publication d'une jolie nouvelle, *L'idée de Jean Téterol*, due à la plume du célèbre romancier Victor Cherbuliez.

Les Secours.—Dans le rapport de M. F. R. Coudert, président de la société française de bienfaisance de New York, à l'assemblée annuelle tenue le 31 octobre, nous remarquons la simple et modeste allusion qui suit à la généreuse assistance accordée par cette société au comité de l'Union française à la Nouvelle-Orléans.

Non-seulement nous avons pu continuer notre rôle bienfaisant, comme par le passé, mais encore nous a-t-il été permis de venir au secours de la population française du Sud, population bien cruellement éprouvée par la fièvre jaune. Notre contribution a été modeste, mais nous pouvons être fiers, messieurs, de penser que, malgré une situation si précaire, nous avons pu affirmer ainsi notre sympathie effective pour une population éloignée mais qui nous intéresse à tant d'égards.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Tous les arrangements définitifs sont terminés pour la représentation que doivent donner les artistes de la nouvelle compagnie d'opéra-bouffe, au bénéfice de nos compatriotes du Sud, victimes de la fièvre jaune.

Le comité chargé d'organiser cette soirée a offert la présidence honoraire à M. E. Breuil, notre consul général, qui a gracieusement accepté. Sous ce haut patronage et avec le concours des présidents des diverses sociétés françaises, ainsi que de plusieurs personnes honorables que l'on est toujours sûr de trouver au premier rang lorsqu'il s'agit de bonnes œuvres à accomplir, le succès ne peut être douteux un instant.

Voici donc la liste définitive des patrons de l'œuvre :

Président honoraire, M. E. Breuil, consul général de France.

Comité d'organisation.—Ch. Villa, président ; S. Rosenstiel, vice-président ; P. Huot, trésorier ; D. Dehucky, secrétaire.

C'est le mardi 12 novembre qu'aura lieu cette représentation dont le programme est plein d'attrait. Il se compose d'un acte de *Jeanne, Jeannette et Jeanneton*, la pièce en vogue ; d'une très jolie scène dramatique de F. Coppée, *le Naufragé*, jouée par M. Juignet ; d'un intermède musical composé de romances et chansonnettes par les principaux artistes de la compagnie ; d'une amusante saynète jouée par M. Lécuyer et Mme Berthe Edant, et enfin de *le Moulin joli*, charmant opéra-comique en un acte.

UNE QUESTION RÉSOLUE.

Le tableau officiel des récompenses à l'Exposition universelle, Paris, 1878, montre que le *seul Grand Prix pour machines à coudre a été* décerné à la compagnie de Wheeler & Wilson sur quatre-vingts concurrents. Ce fait, en addition aux premières déclarations des plus hautes autorités, ne permet pas de douter que la machine de Wheeler & Wilson ne soit la meilleure machine à coudre du monde.

Pittsburg, Anthracite et Cannel au glais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

AUJOURD'HUI bien des cœurs vont battre ; bien des projets vont être conçus. L'ouvrier ayant en main les tickets concurrents se demandera à quel candidat il devra donner la préférence. Transportant notre idée dans les ménages, nous voyons l'inquiétude marquée sur bien des visages ; la mère tremble pour son fils, la femme pour son époux, le fils pour son père, tant on craint des troubles aux polls, tous les esprits enfin sont assombris par une vague inquiétude. Mais où toute crainte disparait où chaque citoyen reprend sa tranquillité, c'est lorsqu'il a besoin de chaussures, alors seulement il n'y a pas de diversion dans l'idée. On va tout droit à l'ETOILE ROUGE.

Vins, Vins—M. F. Limongy, au coin des Royale et St. Louis, a reçu par le navire Fylgia, de Bordeaux, et a à vendre une consignation de vins Leopold M. André et Treyeran frères. M. Limongy a aussi à vendre du vin de la Californie à très bas prix. Voyez l'annonce.

Charbon. Coal.—Chas. Gaulon, marchand de charbon, publie aujourd'hui pour le bénéfice de la population un article sur le commerce de charbon qui sera approuvé nous n'en doutons pas, car si l'on réfléchit bien nous sommes près de l'hiver et le vent du nord s'est déjà fait sentir et va revenir de nouveau avec plus de force que jamais. Avec l'avantage que M. Chas. Gaulon offre, il n'y a plus d'hiver à craindre. Le charbon est maintenant à bon marché et, avec M. Gaulon, il le sera tout l'hiver, si les personnes qui usent de ce combustible veulent bien en profiter ; et, pour l'avoir tout l'hiver aux prix d'aujourd'hui, il faut seulement laisser son adresse au No 34 rue Carondelet, près Gravier, ou 120 Passage de la Bourse, ou bien au dépôt coin Moreau et Champs Elysées, avant l'augmentation du prix.

M. Chas. Gaulon est un ancien marchand de charbon, qui en vend depuis plus de quinze ans, et qui possède un fort capital tant en argent qu'en propriétés foncières. Le public ne saurait manquer d'avoir confiance, car les sécurités offertes sont complètes. Étant seul à la tête de son grand commerce, M. Gaulon peut faire des transactions à un petit bénéfice.

Les planteurs, les moulins à riz, les fabriques, ainsi que les bateaux à vapeur, ne sauraient mieux faire que de s'adresser à lui. Le charbon leur serait délivré à des prix sans précédents.

Les inondations en Italie.—Les journaux de Turin, du 16 et du 17 disent que la Bormida déborde de nouveau et que l'ont craint de grands désastres.

Le *Pungolo*, de Naples, du 15, donne de douloureux détails sur les ravages faits par les inondations durant l'avant-dernière nuit ; dans une partie de la campagne de Nola, c'est la petite bourgade de Liberi qui a le plus souffert. La vallée au-dessous est complètement inondée.

On déplore malheureusement des victimes humaines. La population s'est réfugiée sur les arbres et sur les rochers.

A Liberi plusieurs personnes auraient péri.

La circulation des trains entre Lauro et Nola a été suspendue, deux ponts ayant été emportés par le courant.

L'orage a aussi fait de très-graves dégâts à Castellamare. Un grand nombre de maisons et de magasins ont été inondés ; la voie est complètement couverte jusqu'à près de la gare.

A Gragnano et Nocera dei Pagani il y a eu aussi des victimes. Dans cette dernière localité, plusieurs animaux ont également péri. Les trains ont été suspendus.

La ligne de Naples à Torre Annunziata s'est trouvée encombrée. La gare de Castellamare a été isolée.

—Le *Chiles Times* annonce l'équipement d'une expédition qui se met à la recherche de six millions de dollars en argent, perdus il y a bien des années sur la côte de Venezuela, avec le vaisseau espagnol San Pedro de Alcantara. Le capitaine Pellingsby, de New York, qui organise cette expédition, a [illegible] avec le gouvernement de Venezuela un arrangement qui lui assure pour six ans le droit exclusif de recherches au trésor dans le voisinage du point où le naufrage a eu lieu. Le gouvernement recevra cinq pour cent de tout ce qui sera trouvé. Une goëlette de 100 tonnes, la Peter Mitchell, a été achetée pour l'expédition, et on est en train de l'équiper à New-York.

Le *Journal Officiel* publie le tableau du revenu des contributions directes et indirectes pendant les neuf premiers mois de 1878. Les impôts indirects ont donné une augmentation de 46,518,000 sur les prévisions budgétaires. Il y a eu une diminution de 10 millions sur le revenu des postes, comparé à 1877. Cette perte était prévue avec la réforme postale. Les recettes des télégraphes ont augmenté.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 novembre —Temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents variables, principalement du sud, baisse du baromètre.

Température du 4 Novembre 1878.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	50	10
Midi	69	20
3 P. M.	71	21
6 P. M.	67	19

La Fièvre Jaune.
Salle du Bureau de Santé, Nlle-Orléans, 3 novembre 1878.
Rapport officiel :

Décès de samedi, à midi, à dimanche, midi 9
Nouveaux cas 0
Vieux cas 47
47
Total des cas jusqu'à cette date... 13,213
Total des décès jusqu'à cette date. 3,954

Sam'l Choppin, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. Taylor, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de samedi, midi, à dimanche, midi.

Mary A. Zebala, 2 ans, ville, 379 rue Septième.
Virginia E. Miles, 3 ans, ville, 603 rue Fulton.
Jacob A. E. Gotz, 2 ans, ville, coin Laurel et North Peters.
Anthony F. Laroque, 3 ans, ville, rue St-Claude, près Bartholomew.
Wm Tiedemann, 3 ans, ville, 205 rue des Français.
W. A. Sturges, 31 ans, New York, 75 rue St-Louis.
M. E. J. Rednour, 4 ans, ville, rue Prytania, près Bordeaux.
Manuel Caldarare, c., 20 ans, Italie, coin de la rue Carondelet et du Louisiana Avenue.

Autres décès :

Gabriel G. J. Lambert, fièvre rémittente maligne.
Retsey Johnson, c., maladie du cœur.
Wm. D. Doherty, pneumonie typhoïde.
Charlotte Dussor, convulsions.
Eugenie Parrenin, fièvre congestive.
J. Blum, méningite cerebro vertébrale.
Theresa Tucker, marasmes.
Theresa E. Claylat, entérite.
Griffin Rackes, albuminerie.

Salle du Bureau de Santé, Nlle-Orléans, 4 novembre 1878.

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui midi 4
Nouveaux cas 4
Vieux cas 27
31
Total des cas jusqu'à cette date, 13,244
Total des décès jusqu'à cette date, 3 958

Samuel Choppin, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. Taylor, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de dimanche, midi à lundi, midi.

Lala A. Fearson, 2 ans et 1 mois, Bâton-Rouge, Alger, Le.
Arthur B. Foster, 3 ans et 9 mois, Nlle-Orléans, 66 rue Louisa.
John H. Smith, Jr., 22 ans et 8 mois, Mississippi, 115 rue Craps.
James Rodgers, 4 ans, Louisiane, Carrollton.

Hôpital de Charité.—Renvoyés guéris de la fièvre jaune :
Caroline Scherer, 19 ans.
Charles Newman, 19 ans.
Thomas Breen, 16 ans.
Charles Vols, 21 ans.
Frederick Gibson, 27 ans.
Henry Fisher, 31 ans.
Huber Loranz, 35 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche, 3 du courant, 198 personnes, dont 69 de la fièvre jaune, 11 de la fièvre congestive ou maligne, 15 de la phthysie pulmonaire, 3 de fièvres de marais, 3 de la diphtheria, 5 de la congestion cérébrale, 9 du trismus-nascentium, 5 (petits enfants) de convulsions, 5 de maladies de cœur, 5 de tabes-mesenterica, 3 de la bronchite, 3 de la pneumonie, 3 de l'entérite, 3 de la diarrhée.

Ages.—Au dessous d'un an, 29; de 1 à 2 ans, 9; de 2 à 5 ans, 32; de 5 à 10 ans, 21; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 14; de 25 à 30 ans, 10; de 30 à 40 ans, 22; de 40 à 50 ans, 17; de 50 à 60 ans, 13; de 60 à 70 ans, 10; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 2.

Nationalités—Canadiens, 2; Anglais, 2; Français, 17; Allemands, 9; Hollandais, 1; Irlandais, 12; Italiens, 10; Louisianais, 107; Portugais, 2; Ecossais, 1; Américains (autres que Louisianais) 22 ; natifs des Antilles, 1; non déclarés, 7.

Il est mort 119 personnes du sexe masculin, y compris 19 de couleur; 74 du sexe féminin, y compris 21 de couleur.

Il y a eu 18 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'hôtel Dieu, 1 à l'infirmerie de St-Vincent, 2 à d'autres asiles d'orphelins.

Quatre personnes de couleur sont mortes de la fièvre jaune.

Paragraphes.—Inutile de dire que la question des candidats à élire domine, à cette heure, toutes les autres, dans les limites de la paroisse d'Orléans. Les hommes qui se tiennent en dehors du mouvement fiévreux des partis sans pour cela abdiquer leurs droits de citoyens ou cesser de s'intéresser aux actes des mandataires du peuple, voudraient avoir la certitude que les élus, quels qu'ils soient, n'oublieront pas les promesses dont ils ornent les colonnes des journaux depuis l'ouverture de la campagne.

—Les voleurs ont reparu sur le fleuve.

—Beaucoup de candidats seront étonnés d'être surpris.

—Une lampe que Stadts Barker remplissait d'huile kerosine, chez lui, au coin des rues Valence et Tchoupitoulas, a fait explosion ; elle avait été placée trop près d'une chandelle. On a promptement étouffé les flammes. Personne n'a été brûlé.

—A propos d'explosions de lampes, quelqu'un pourrait-il nous dire combien les journaux en ont annoncé depuis six mois ?

—Nous saurons d'ici à deux jours si les certificats d'inscriptions se sont multipliés autant qu'on le croit.

—Dimanche matin, vers neuf heures, M. F. Lapierre a été mordu par un chien, dans la rue St-Antoine; il a demandé au propriétaire de l'animal de tuer celui-ci, mais le propriétaire s'y étant refusé, M. Lapierre s'est armé d'un revolver et, au bout d'un instant, le chien était allé rejoindre ceux qui ont servi à remblayer nos rues dans le courant de l'été.

—Un incendie a détruit une épicerie du coin des rues Gravier et Franklin, sans l'arrivée du capitaine Grandjean et de la machine Babcock de la rue des Remparts. La perte n'excèdera guère deux à trois cents piastres.—Un voleur a profité de l'occasion pour s'introduire dans l'une des chambres ; il en est sorti avec une montre, une chaîne et une paire de bracelets dont personne encore ne lui dispute la possession.

—Mike McGee, qu'un policeman a ramassé, le 1er novembre, dans un ruisseau, au coin des rues Orléans et Trémé, et qui avait des blessures à la tête, est toujours à l'hôpital. Il n'a pas recouvré l'usage de la parole. Le capitaine McGill et l'agent spécial Mike Hennessey ont arrêté Thomas Finnerty et son fils John, qu'ils accusent d'avoir assommé McGee. Il n'est pas probable que les médecins puissent sauver ce dernier.

—On espère que les candidats choisis seront des fonctionnaires de choix.

—Les membres de la société des marchands de liqueurs sont libres de voter comme bon leur semblera, chacun de ceux qui désirent servir le public s'étant engagé à combattre la loi connue sous le nom de Moffet Register Bill.

—Les poteaux de reverbères seront très utiles dans la nuit de mardi à mercredi.

—A-t-on réparé le pont du coin des rues Camp et Orange ?

—Nous avons eu, dimanche, une légère gelée.

—Il y a des électeurs qui ne veulent pas entrevoir un candidat ; les reporters ne les comprennent pas.

—C'est aujourd'hui qu'on en verra de toutes les couleurs aux polls.

—Les bateaux à vapeur nous ont apporté, depuis samedi, 733 boucauts de sucre, 2871 barils de mélasse, une grande quantité de coton et de riz.

—On serait tenté de croire que la police n'a aucune [illegible] à chaque les gamins [illegible] les rues et sur la Levée.

—Nos hôtels sont rouverts, et les voyageurs y entrent.

—Ike Bowsley et Spencer Henderson, hommes de couleur, ont joué aux cartes dans un café de la rue White. [illegible] le second a [illegible] cherie, Bowsley s'est fâché, et Henderson a reçu deux coups de poignard. Il a été transporté à l'hôpital. La blessure est grave. Bowsley a réussi à s'évader.

—Les policemen seront aujourd'hui des juges de paix.

—Un nouveau et un ancien cas de fièvre jaune ont été déclarés, hier, aux bureaux de la société chrétienne des jeunes gens.

—Les marchands de pistaches ne veulent avoir affaire qu'aux mâchoires.

—Deux décès dus par la fièvre jaune, et six nouveaux cas, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Nos *politiciens* sont de toutes les saisons et aiment tous les liquides, mais ils affirment que [illegible] thés.

—Voyez ce qu'a fait le [illegible] ce soir, les citoyens qui [illegible] ser certains électeurs.

—Le cadavre de Christ Lawless qui a disparu de chez lui depuis le 29 octobre, a été trouvé dans le fleuve, au pied de la rue des Religieuses.

—Malheur aux candidats qui auront été les prophètes de bonne heure.

—Les juges Monroe, Houston, Rogers et Rightor étaient, hier, à leurs postes.

—Pas de gelée [illegible].

—Les partisans de la tempérance ne donneront pas leurs suffrages au candidat qui demandera qu'on le soutienne.

—Les membres de la société chrétienne des jeunes gens pourront bientôt se reposer de leurs longs et bienfaisants travaux.

—Hier après-midi, vers quatre heures, une querelle a eu lieu, au coin des rues Rocheblave et Onzaga, entre Wilson Cole et Sarah Céleste, femme de couleur. Sarah a été assaillie et blessée. Wilson s'est enfui. Les blessures de Sarah ne sont pas graves.

—Un nègre est entré, hier après-midi, dans le magasin de comestibles de M. Ballejo, au coin des rues Jackson et St-Charles, et en a emporté une caisse de savon; poursuivi par le policeman Morton, il s'est précipité dans la maison No. 410 de la rue Jackson; l'officier a enfoncé la porte de la chambre dans laquelle le voleur s'était réfugié; la porte enfoncée, il s'est rué dans la chambre, mais le nègre n'y était plus. L'agent a rapporté la caisse au magasin.

—Les parties de [illegible] ne se feront pas longtemps attendre. Tant mieux pour ceux qui les aiment.

Les électeurs inscrits.—Voici la liste que le préposé à l'inscription des électeurs a transmis au shérif des cours civiles après l'avoir revu et corrigé les tableaux :

	Blancs.	Couleurs.	Total.
Premier Ward	2097	527	2624
Deuxième Ward	2205	808	3013
Troisième Ward	3831	1654	5485
Quatrième Ward	1689	634	2323
Cinquième Ward	2375	1010	3385
Sixième Ward	1473	548	2021
Septième Ward	2013	1535	[illegible]
Huitième Ward	1448	331	[illegible]
Neuvième Ward	1876	588	[illegible]
Dixième Ward	2279	690	2978
Onzième Ward	2174	779	2953
Douzième Ward	1063	369	1452
Treizième Ward	[illegible]	418	[illegible]
Quatorzième Ward	337	240	[illegible]
Quinzième Ward	932	1029	1961
Seizième Ward	222	419	641
Dixseptième Ward	374	294	668
Totaux	27,011	11,892	38,903

Surintendants d'élections.—Nous donnons ci-après la liste des surintendants qu'a désignés la cour de circuit et qui représenteront les Etats-Unis à l'élection d'aujourd'hui :

Premier ward.

Poll. Démocrates.	Républicains.
1..James D Cole	Fred. Cook
2..Ed. Kelly	Jas. Hattigan
3..Patrick Grant	R. J. Dowling
4..John McNally	Ben. Jacobs
5..Jas. R. Siegel	Chas. Lohman
6..A. W. Hubert	Samuel Ellis

Deuxième ward.

1..Ed. Manning	A. V. Woods
2..J. J. Thomas	J. K. Kistler
3..James Lynch	Jas. T. Thomas
4..Ed. Reagan	Chas. McCoy
5..P. C. Dunn	Geo. M. Hare
6..P. J. Kelley	R. C. Cammack
7..C. Connell	Thos. E. Schaw
8..J. Tilghman	W. T. Dean

Troisième ward.

1..Thos. Griffin, Sr	Joseph Farbacher
2..P. M. Garry	A. J. Kenney
3..Chas. Funk	L. R. Ray
4..Wm. Balger	Jacob Gray
5..James Durken	Wm Walsh
6..M. Fitzpatrick	P. Creagh
7..P. J. Hackett	Ed. Masterson
8..R. Desposito	H. C. Stone
9..P. H. Kelly	Jno. L. Davis
10..Pat Hanan	Edwd Chase
11..Chas. Rolling	F. K. Hyde

Quatrième ward.

1..Philip Lindt	L. C. Jackson
2..D. L. Melville	John M. Vigers
3..William Martin	A. J. Brim
4..Oscar Fredericks	Charles P. Vigers
5..Gus. Drodge	J. E. Mathieu
6..George Gorman	V. B. Gonzales
7..A. Blum	Ernest Longpre
8..William Terrell	Louis Veltz

Cinquième ward.

1..A. Patterson	John P. Montamat
2..R. B. Flemm	Arthur Collins
3..Amileur Roux	George Landreaux
4..M. Misangolara	A. Boneval
5..Thomas McGee	Charles Bergeron
6..Jules Knoll	Philip Peuthier
7..R. J. Malcolm	W. C. Oertling

Sixième ward.

1..F. Kathman	Patrice Leonard
2..John Dominic	John G. Peuthier
3..G. E. Witte	M. E. Puralt
4..Louis Bolgiero	J. Schlesinger
5..William Schenks	John M. Stone

Septième ward.

1..F. Ranco	J. Demenstein
2..M. J. Foss	Eug. Gardere
3..Edgar Devenport	V. L. Gardere
4..W. J. Dunn	J. L. Robinson
5..Steven Ahrandt	J. J. Monette
6..A. B. Andler	C. H. Merritt
7..H. P. Guenot	A. A. Baldwin
8..J. F. Williams	M. A. Adolphe

Huitième ward.

1..Wm. Kaiser	Thos. Dowd
2..Pat. Sullivan	A. Dowd
3..Fred. Kress	Anthony Triday
4..Chas. Guerchaux	J. Burk
5..Fritz Betzer	L. Ray

Neuvième ward.

1..John A. Benedict	J. G. Grenning
2..Alexander Bendix	Geo. W. Wright
3..Henry C. Miller	L. L. Bourges
4..Wm. Simbon	J. T. Reuyer
5..Geo. Wetzel	L. Branchman
6..Michael Mayer	Victor Meray
7..John Harley	L. A. Charbonnet

Dixième ward.

1..Wm. Wallace	C. B. Smith
2..Hugh Feehan	P. Morse
3..J M Lakey	Scott Marcel
4..John Baker	T. Murphy
5..J. J. O'Brien	W. Goodrich
6..John McCabe	T. O'Brien
7..Pat. Glynn	T. R. McGuinness
8..Peter Coyle	James Douglas
9..Ed. Burke	[illegible]

Onzième ward.

1..Thos. C. Murphy	E. L. Adams
2..John G. Williamson	W. H. Burroughs
3..Jno A. Bugle	A. M. C. Hennesy
4..P. S. Campbell	Alex. Smith
5..R. M. Harrison	L. S. A. Baquie
6..Geo. Fagan	J. S. Badger
7..Jno McGuinness	L. Poudin
8..D. C. Moise	Taylor McKeethen

Douzième ward.

1..Geo. W. Brenner	H. Perry
2..J. Harter	D. C. Woodruff
3..J. J. E. Villa	E. C. Harris
4..Geo. Everling	Gaspar Schreiber

Treizième ward.

1..Peter Massey	Joseph Andrews
2..C. V. Collen	Andrew Rixie
3..L. D. Landry	Wm. A. Hanlon
4..F. Pieson	J. A. Hegarty

Quatorzième ward.

1..H. L. Robinson	John Wilson
2..Edmund Rice	M. Powell

Quinzième ward.

1..Wm. Whitenberg	J. A. Rabin
2..Thos. R. Higgins	Frank Bancroft
3..Manuel Vines	Joseph Gibson
4..J. A. Taylor	R. W. Vincent
5..M. Jones	Wm. Harper
6..Emil Mahoney	Dominique Logett

Seizième ward.

1..Geo. Asphel	A. Barnett
2..John L. Humphreys	John Williams

Dixseptième ward.

1..Fred Bulbel	Chas. Porter
2..Philip Riebel	Wm. Willett
3..Christian Lund	Geo. Zeller

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

John Spenning à F. Wesley, un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlot compris entre les rues Girod, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, faisant face à la rue Urquhart $400

E. F. Oeman à T. Ryan, un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlot compris entre les rues Union, Villeré, François et St Jean Baptiste, faisant face à la rue Villeré 1,000

—Un télégramme de Copenhague à [illegible] annonce le prochain mariage de la princesse Thyra de Danemark avec le duc de Cumberland. Le prince Ernest-Auguste, duc de Cumberland, né en 1845, est, comme on sait, le fils du défunt roi de Hanovre. A la mort de son père, et tout en réservant ses droits à la couronne, dont celui-ci avait été dépossédé en 1866, il a pris le titre anglais auquel lui donnait droit sa qualité de membre de la famille royale de la Grande Bretagne. La princesse Thyra, née en 1853, est sœur de la princesse de Galles, de la grande-duchesse héritière de Russie et du roi de Grèce. On se rappelle que certaine journaux bonapartistes avaient entretenu leurs lecteurs à diverses reprises de projets d'alliance entre cette princesse et le fils de Napoléon III, plus jeune qu'elle de deux ans et demi.

—Berlin, 31 octobre.—Bien que le roi de [illegible] n'ait pas fait [illegible] de Cumberland, de l'abdication de ses droits au trône de Hanovre, une condition de son mariage avec la princesse Thyra, il a exprimé la pensée [illegible] affirmé que ce mariage ne doit apporter aucune altération dans les relations amicales qui existent entre la Prusse et le Danemark.

—*Le Figaro* dit que, dans une des dernières chasses de Chantilly, M. le prince de Joinville, qui courait le sanglier, a failli être victime d'un grave accident. La bête a fait tête et le cheval du prince a reçu deux blessures à l'épaule droite. Mais le cheval ne s'est pas renversé sur son cavalier. *Le* sanglier a été servi après avoir décousu huit chiens.

—La *Correspondance provinciale* annonce que l'empereur d'Allemagne séjournera à Wiesbaden jusqu'à la fin de novembre. Dans les premiers jours de décembre, il ira à Carlsruhe, assister à une fête de famille; il sera de retour à Berlin vers la fin de la première semaine de décembre.

—Jean-Baptiste, cause de son maître, avec une cuisinière arrivée de la veille dans la maison où il est en service :

—Oui, ma chère, ce monstre-là bat sa femme comme un plâtre. Enfin, la pauvre créature a reçu tant de coups, tant de coups.... qu'elle en a les yeux bleus !

45—Prenez garde aux stimulants à bon marché et usés, si vous sentez le besoin d'un stimulant tonique et d'un altératif, des "Hostetters Stomach Bitters". Les liqueurs du commerce même quand elles ne sont pas frelatées ne produisent qu'une amélioration passagère, fort courte, usuellement suivie par une réaction accablante, ce qui est funeste pour une constitution affaiblie. Non seulement les puissants ingrédients botaniques, combinés avec l'alcohol des "Hostetter's Stomach Bitters" servent à la santé et la vigueur de ceux qui en usent, mais la base pur vieux seigle, le meilleure et la plus salubre liqueurs distillée, est tant ce qu'il y a de plus favorable pour l'état sanitaire des organes digestifs. Sa présence dans les "Bitters" est recommandée pour préserver de la fermentation leurs constituants végétaux, et elle augmente leur valeur médicale. Peu de préparations d'une nature particulière ont reçu des hommes de la science de pareilles recommandations.

—2—

Résultat remarquable.—Le nombre des cas que vous avez consultés ou de remèdes que vous avez essayés, importe peu. Il est établi maintenant que le sirop allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies du poumon. Il est vrai qu'il y a encore des millions de personnes qui sont prédisposées à des affections de la gorge et des poumons, à la consomption, aux hémorrhagies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc., qui n'ont aucune connaissance personnelle du sirop Allemand de Boshee. A ceux-là nous répondrons que l'année dernière, 50,000 bouteilles ont été vendues sans qu'il y ait eu une seule plainte. Que les personnes attaquées de consomption en essayent une bouteille Taille régulière 75 cents, elles se vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des enfants, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Décédée, hier soir à 8 heures, Dame CARME LIBERJANDRY, Veuve MOUCHAN, âgée de 83 ans. Les parents, amis et connaissances de son gendre Paul Estebon sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures P. M. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, rue Dauphine, entre Esplanade et Andrew.

De la part de sa famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré VENDREDI, 8 novembre, à 7 heures A. M., à l'église Ste-Marie (Archevêché) pour le repos de l'âme de feue dame JEAN MARIE CAZEAUX, née Alexandrine Cauget. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.

5nov—3t

AGENCE DE PORCELAINES et FAIENCES

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à E. FAYRE, 56 rue Douane.
5oct—1m

Tous les Députés-Marshals nommés pour faire un service à la prochaine élection se rapporteront à ce bureau, mardi 5 novembre, à 6 heures du matin précises, pour recevoir leurs insignes et leurs instructions.
JACK WHARTON, Maréchal des Etats-Unis.
5nov—1f

Société des Américains natifs.

Grand Conseil des Américains natifs. No 48 rue Natchez.

Lundi, 4 novembre 1878.

A une réunion spéciale du grand conseil tenue ce jour, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptés ;

Attendu que la convention du parti National, en faisant ses nominations, a failli à son engagement de faire une liste composée entièrement de membres de cette société ; et

Attendu que la dite convention a désigné pour des emplois des personnes nées à l'étranger, en conséquence :

Il est résolu que la société des américains natifs refuse d'endosser les nominations faites par la convention nationale.

Il est résolu que les membres de cette société sont relevés de toute obligation qui les obligeait "à ne voter que pour les américains" et que les membres de la société des américains natifs.

Il est résolu que les membres de cette société sont laissés libres de voter pour qui il leur convient.

Il est résolu que l'obligation du secret est levée et que le secrétaire est chargé de fournir une copie des résolutions aux journaux de la ville pour qu'elles soient publiées.

T. B. LAWRENCE, Secrétaire.
5nov—1f

Mairie de la Nlle Orléans.

Nlle Orléans, 4 novembre, 1878.

Attendu que l'article 256, des lois et ordonnances révisées déclare. Il ne sera légal pour aucun bar-room, café, buvette, salon de bière, ou jardin de bière, d'être ouvert pendant des élections présidentielles, d'Etat ou générales municipales sous peine de cent piastres d'amende et

Attendu qu'il est très important que la paix, l'ordre et le calme soient maintenus en cette ville le jour de la prochaine élection.

C'est pourquoi je lance cette proclamation, invitant tous les maîtres de salons ou d'établissements où l'on vend des liqueurs spiritueuses, à fermer les dits établissements depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, mardi 5 novembre.

J'engage aussi très respectueusement et avec instance tous les bons citoyens à user de tolérance et de prudence dans leur langage et leurs actes, ce même jour d'élection, afin que la paix de la ville ne soit pas troublée, et qu'aucun obstacle ne soit apporté contre l'expression entière claire, loyale et calme de la volonté du peuple.

Donné et signé de ma main et sous le sceau de la Ville de la Nlle Orléans, ce 4 novembre 1878.
Ed. PILSBURY, Maire.
5nov—

Association Auxiliaire Peabody des Dames.—Aucune demande de vêtements ne sera plus reçue avant qu'il ait été répondu aux demandes enregistrées et qu'elles soient remplies.
SAM'L CARTER, Secrétaire.
5nov—1f

AVIS.

MME Vve Chapus prie les personnes qui ont bien voulu lui être [illegible] de s'adresser à MM. [illegible] rue Carondelet No 1, près Canal, [illegible] leurs noms et leurs adresses, afin que [illegible] rappelés, et en mentionnant le nom de Mme Chapus.
5nov—7mr

Notice.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS pour les victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Le Comité Central de cette Association reconnaît avec reconnaissance avoir reçu de l'hon. Wm. M. Evarts, Secrétaire d'Etat, sur les souscriptions levées dans les pays étrangers, la somme de mille piastres, pour être distribuée par cette Association de la manière qui lui paraitra la mieux calculée pour répondre aux vues charitables des dites souscriptions dans les pays étrangers.

LE TRES REV. G. A. ROUXEL, V. G., Président Honoraire.
JOHN T. MOORE, Président.
C. B. GIRARDEY, Vice-Président.
THOMAS LAYTON, Trésorier.
DR. B. DOUMEING, Inspecteur des Asiles.
W. B. LANCASTER, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 4 novembre 1878. 5 nov—1f

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS Pour les victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Nous accusons avec reconnaissance réception des donations suivantes qui nous ont été envoyées depuis notre dernier rapport :

De Mrs E. B. Taylor, Mason, Tex., collections des citoyens de même endroit	607 50
Des citoyens de New Brunswick, N. J., par l'intermédiaire de M. John W. Carpenter, président de l'Association de Secours pour St Vincent de Paul	50 00
De M. R. H. Lindsey, Shreveport, par l'intermédiaire de John T. Moore, partie de recettes d'un concert donné par les élèves de Miss Ross Dowse	96 25
De Thomas A. Dwyer, Esq., président de la Irish American Association, San Antonio, par l'intermédiaire de la Banque des Citoyens de la Lne. pour la Société R. C. V. G. de St. Vincent de Paul	16 00
Par l'intermédiaire du Très Rév. G. A. Rouxel, V. G., de J. P. Dunnay, Esq., Little City, Iowa, pour Memphis	18 00
Du Rév. J. Koeckel, Ottumwa, Iowa	61 10
Du Rév. L. Veerbang, E. Portland, Oregon	3 50
De l'Eglise de l'Assomption, Providence, R. I.	45 00
Du Rév. A. Maraschi, S. J., San Francisco, Cal	10 00
Du Diocèse de Cleveland, Ohio, par l'intermédiaire du Très Rév. G. Raymond, V. G.	113 75
De MM. E. & L. Abadie, Lafourche, Le. (une moitié pour les Petites Sœurs des Pauvres, et une moitié pour l'Association Catholique de St Vincent de Paul)	20 00
De Mme la Comtesse Olivier de la Rochefoucauld, par l'intermédiaire de Hugh W. Montgomery, Esq	100 00
Du Rév. Th. Grace, Eglise Ste Marie, Newport, R. I	100 00
De Mesdames LeBœuf et Bourgeois, collections à Bayou Cane, Lne., pour l'Asile St Vincent des Orphelins	37 25
De Madame Emile Mosquelier, Hâvre, France, par l'intermédiaire de MM. A. Carrière & Fils, mille francs équivalant à	192 98
De l'Honorable WM. M. EVARTS, Département d'Etat, Ville de Washington, une part du produit des souscriptions faites dans les pays étrangers, pour le secours de ceux qui souffrent de l'épidémie dans cette ville	1,000 00
De MM. Drexel & Co, Philadelphie, trésorier du Fonds de Secours de la Fièvre Jaune, par l'intermédiaire de Thomas Layton, président	300 00
Par l'intermédiaire du Très Rév. V. G. Rouxel, du Rév. J. M. Chancot, Yuma, Arizona Territory	22 00
Du Très Rév. Avenard, d'Alexandrie, Lne	12 50
Par l'intermédiaire du Très Rév. G. Raymond, du Très Rév. Wm. Gleeson, Buffalo, N. Y.	75 00

THOS. LAYTON, Trésorier.
Nlle-Orléans, 4 Novembre 1878.

Collége de l'Immaculée Conception.
Rue Baronne.

La rentrée des classes aura lieu le JEUDI, 14 Novembre. 5 nov—10f

Couvent des Ursulines.

La Mère Supérieure du Couvent des Ursulines, situé dans la partie inférieure de la Nlle-Orléans, a l'honneur d'annoncer aux familles que la réouverture des classes aura lieu JEUDI, 7 du courant. La réouverture des classes est fixée au même jour à l'Externat des Ursulines, rue de l'Esplanade, coin Remparts. 5nov—3t

F. LIMONGY, COIN ROYALE ET ST-LOUIS.

En débarquement du navire FILGJA, de Bordeaux

20 barriques Vin Léopold M. André.
10 .. .. Treyeran Frères.
EN MAGASIN :
25 pipes et demi pipes Vin de Californie.
A vendre au plus bas prix par
5nov—4f P. LIMONGY.

L'UNION FRANÇAISE.

Bureau, rue St-Louis No 9.

Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont l'objet de sa sollicitude spéciale.

Par ordre du Conseil de Direction.
H. SALOMON, Secrétaire-trésorier.
3 nov—1f

Association auxiliaire Peabody des Dames.—Cette Association commencera à distribuer du linge MERCREDI, 30 octobre, au No 121 de la rue des Magasins, et continuera les lundis, mercredis et jeudis jusqu'à nouvel ordre.
SAM'L CARTER, Secrétaire.
29 oct—5 f

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nelle-Orléans.—Les officiers et les membres sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu JEUDI, 7 Novembre 1878, à 6 1/2 heures P. M., au local ordinaire.

Jour d'élection annuelle des officiers, des docteurs, etc.

La plus grande ponctualité y est requise de la part des membres.

Les articles 16 et 20 de la constitution y seront mis en vigueur.

Par ordre du Président
1er nov—jus date WM. MAYLIE.

A LOUER.

L'agréable résidence portant le No 162 de la rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Bayou.—Egalement, un îlot de terre, très élevé, situé dans la rue Dumaine, entre Broad et le Bayou St. Jean, et sur lequel il y a une maison ayant trois chambres, cabinet et galerie. Plusieurs petites maisons dans le deuxième et le troisième districts. S'adresser à Manuel Elliott, rue Douane, No 97, près Royale, de neuf heures à midi. 5 nov—3f

A vendre pour cause de maladie, GROCERIE. La grocerie, bien achalandée et située au coin des rues Bourbon et Douane. Pour plus amples informations s'adresser au coin des rues Roman et Ursulines.
5nov—3f

JOS. BRANDNER, Marchand—Tailleur,
24 ... RUE BOURBON, ... 24

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
3 nov—3m

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLEANS ET MOBILE.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1878.

Les restrictions de quarantaine contre cette ville ayant été levées aujourd'hui sur tous les points de la route, le chemin de fer reprendra aujourd'hui le cours actuel de ses affaires. Le fret sera reçu et expédié comme à l'ordinaire. Les chars-dortoirs reprendront leur service demain dimanche 3 novembre 1878.
L. B. ROBINSON, Surt.
3nov—3f

ULMAN'S Wool Factory,
MANUFACTURE DE CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,
A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on les comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venus du Nord et de l'Ouest. Dans le cas où on les trouverait aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on peut trouver en Europe ou en Amérique. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai fait de grandes dépenses pour la fabrication de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des articles de premier ordre à un prix de revient aussi modique sinon plus modique que celui demandé pour de semblables marchandises manufacturées au Nord.
1er oct—1m A. A. ULMAN.

☞ Conservateurs, citoyens, artisans, ouvriers et marchands de liqueurs, opposés aux cliques poliques et aux monopoles, votez pour ces administrateurs qui ne sont engagés à aucun parti, mais SEULEMENT A VOS INTERETS et assurez-vous que leurs noms soient bien écrits sur vos bulletins.

Ticket des Citoyens, des Contribuables et des Ouvriers.

Impôts légers ! Salaires plus élevés !

Pour Maire, C. H. TEBAULT, M. D.
Pour Administrateur des Finances, L. C. ARNY.
Pour Administrateur des Comptes, H. POHLMANN, JR.
Pour Administrateur du Commerce, ALEXIS DUMESTRE.
Pour Administrateur des Améliorations, THOMAS LUCY.
Pour Administrateur des Assessments, J. J. TORMEY.
Pour Administrateur de Police, THOMAS HASTINGS.
Pour Administrateur des Waterworks, GEORGE STROUD.
Pour Shérif Civil, THOMAS ASKEW.
Pour Shérif Criminel, MANDEVILLE MARIGNY.

Aux électeurs de la paroisse d'Orléans.

Concitoyens—Tous les bons que la ville doit sont attaqués devant nos cours pour des raisons constitutionnelles. Le juge Wood, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a décidé que la 37e section de l'acte de 1852 est un contrat, et qu'aucune législation subséquente n'en peut rappeler les clauses. Le juge Monroe a aussi décidé que le même acte de 1852 est un contrat constitutionnel et obligatoire. En connexion avec cette contestation légale, un master spécial in chancery a été nommé par le juge Woods, dans la personne du juge T. Wharton Collens, pour faire un rapport, entre autres choses, sur les bons contre la ville qui ont été émis en violation de la section 37 de l'acte de 1852, et il a rapporté que tous les bons émis depuis cette date ont été ainsi émis en violation de ladite section.

En vue de ces faits, notre parti est engagé à refuser toute taxe d'intérêt sur toute la dette capitalisée de la ville, jusqu'à ce qu'elle y soit forcée à la pointe du droit, et nous nous proposons de porter ce procès devant la Cour Suprême des Etats-Unis s'il le faut. Cette position nous permettra de réduire la taxe de ville à 1 pour 100, et d'employer l'argent purement et entièrement à payer les dépenses courantes de notre ville, c'est-à-dire, nos professeurs d'école, nos travailleurs et employés de ville généralement. Pour le reste, nous demandons que notre adresse soit lue avec attention. Nous demandons à nos concitoyens qui concourent avec nous dans ces vues, à appuyer avec activité notre ticket aux polls.

COMITÉ EXÉCUTIF du Parti des Citoyens, des Contribuables et des Travailleurs.
3nov—2f

BUREAU DE SANTÉ.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1878.

Un grand nombre de familles devant probablement entrer, par déménagement ou retour en ville, dans des maisons infectées par la fièvre jaune, le bureau de santé recommande que ces maisons soient parfaitement désinfectées à l'aide du soufre, ouvertes et exposées à l'action de la gelée, s'il y a gelée avant l'occupation.

Il recommande aussi à ceux qui occupent des maisons d'exposer celles-ci à l'action de la gelée durant plusieurs jours et plusieurs nuits.

La recommandation s'applique également au contenu des chambres, particulièrement aux vêtements, à la literie et tous les articles d'une nature poreuse, qui doivent être exposés à l'air autant que possible.

SAMUEL CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
3nov—2f☞

CANDIDAT Démocrate-Conservateur

A LA LÉGISLATURE, POUR LE 9e WARD,

Wm. E. Fitzgerald.
3 nov—2f—PP

LE CITY ITEM EST LE JOURNAL OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ CONSERVATRICE DES CITOYENS,
1er nov—

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI.
67 et 69....RUE DECATUR....67 et 69
Agents pour les Etats du Sud DU CHAMPAGNE

Möet : Chandon

OFFRENT en débarquement du steamship Frankfurt, du Hâvre :
100 paniers Champagne Sillery Mousseux, Möet & Chandon.
50 caisses Champagne Crémant d'Ay, blanc Möet et Chandon.

En débarquement du navire Léopold de Marie, de Bordeaux :
100 barriques VIN rouge, Côtes de Bourg, L. P. BARON, COUTREAU Fils.
100 .. .. ..
40 .. .. DOMAINE de la PARDE.
20 barriques VIN rouge, DOMAINE de PRADILLON.
10 .. Vinaigre CESSAT JNE.
30 barils ..
100 caisses .. ..

En débarquement du navire Fylgia, de Bordeaux :
100 barriques VIN rouge, Côtes de Bourg, L. P. BARON, COUTREAU Fils.
80 .. ..
60 .. .. DOMAINE de la PARDE.
10 VIN rouge, MEDOC.
20 barils Vinaigre CESSAT JNE.
50 caisses ..
50 barils Prunes d'Ente, cachets.
10 caisses de 50 boîtes Prunes d'Ente.
5 .. de 12 bocaux Prunes d'Ente.
20 .. Petits Pois extra fins, CAUSAT.
20 .. Champignons de Paris, [illegible]
20 .. BETON & NOUVIALLE.
100 .. Eau-de-vie, BLANCHARD FRERES.
100 .. Cerises à l'eau-de-vie, BLANCHARD FRERES.
100 .. Absinthe Suisse, E. PERNOD.
10 paniers Champagne, L. ROEDERER.
200 paquets de 100 paillons.
100 caisses de 120 bouteilles vides.
A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
1er nov—3t

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE, COIN DOUANE ET BOURBON, A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 nov. CLASSE NO 262. Tirage de 4 heures P. M.

48	4	24	74	71	50	47	23	55	51	46	18

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature ce 4 nov. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS
126 RUE DU CANAL,

A débuté LUNDI, 28 courant, son assortiment complet d'étoffes à robes noires, [illegible] par la voie de New-York, et comprenant en partie :

Crêpes Balmoral noirs.
Rouge Henriettes noirs.
Cachemires noirs d'Ecosse.
Alpacas noirs, avec et sans lustre.

et invite respectueusement le public à venir les examiner.
27 oct—

Reprise des cours et des leçons de piano De Mme L. SAMUEL, A PARTIR DU 11 NOVEMBRE.

S'adresser : 145 rue du Canal, chez M. ELIE, Magasin de musique. 31oct—1m

GRAND DÉBALLAGE d'Habillements d'hiver.
—CHEZ—
GODCHAUX,
31 & 33 Rue Canal, N. O.

Grand assortiment d'Habillements confectionnés aux dernières modes, Articles de toilette, Chapeaux pour HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS, qui seront vendus à des prix tellement réduits qu'ils défient la concurrence.

Venez et Examinez.
LÉON GODCHAUX, 31 & 33 rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.
27 oct—1an—DMJ

Mr A. BENDIST, COMPTABLE,

OFFRE ses services pour la tenue de livres. S'adresser au No 301 rue Robertson. Prix modéré. 13 oct—1m—D mer j

Gages ! Gages ! Gages !

J'INFORME respectueusement toutes les personnes ne devant des intérêts arriérés sur des sommes prêtées sur gages, d'avoir à me les payer avant le 7 du mois de novembre. Tous gages non rachetés ou soldés seront vendus positivement à l'encan.

P. S.—La vente commencera le 7 NOVEMBRE prochain par l'intermédiaire de l'encanteur J. Spear, encanteur.
3oct—☞ J. ANGLADE.

Bisulfite de Chaux —DE— 1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent antiseptique, défécateur et décolorisateur parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre en grain ferme et pur de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—6m

GEORGE WAGNER,
A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES
18 oct—3m—YPP A bon marché !

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
A transféré son bureau du No 19 au No 109 rue Esplanade près Remparts. 12 oct—1mDMaJ

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après la 1ère maison fermant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Prix de la pension [illegible]

A. Brousseau & Son
17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de
TAPIS,
Toiles cirées pour planchers, Nattes de Chine et de cocos,
Stores pour fenêtres,
ETOFFES A RIDEAUX, ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—PP

A LOUER,

La jolie maison ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 265, entre Marais et Villeré. Pour les conditions, s'adresser à
J. M. A. MALLARD, rue Gravier, No 187, au-dessus du "Cotton Exchange."
5 oct—☞

ADT. CARRIERE, H. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,

En liqueur en vente chez les principaux pharmaciens de cette ville, [illegible] les propriétés [illegible]
Propriétaire, Alph. WALZ,
31 mar—☞ 26 rue Canal.